

**ASSOCIATION SOLIDARITES NOUVELLES
POUR LE LOGEMENT PARIS (SNL 75)**

EXERCICE 2025

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

SNL 75

Adresse : 173, avenue Jean Jaurès,
75019 PARIS



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

E X E R C I C E 2 0 2 5

(Couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025)

FBA CAELIS AUDIT

Membre de la Compagnie
régionale de Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Solidarités Nouvelles pour le Logement Paris relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2023-03 en coordination avec le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers exposées dans la note « changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels.

III - Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes, qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes de l'exercice.

Les comptes annuels font état :

- de la définition des ressources de l'association : nos travaux ont notamment consisté à apprécier, par sondage, les données sur lesquels se fondent leur rattachement à l'exercice et/ou à un projet défini,
- Dans la note de l'annexe « modalité d'établissement du compte d'emploi des ressources », des modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification des documents adressés à l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des documents adressés à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiqués.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

SNL 75
Comptes annuels
Exercice clos
le 31 décembre 2025

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2026

Le commissaire aux comptes

FBA CAELIS AUDIT
Membre de la Compagnie
régionale de Paris



OLIVIER BERGERON

- BILAN ACTIF -

Solidarités Nouvelles pour le Logement Paris

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Frais d'établissement				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	3 828	3 828		
Autres immobilisations incorporelles	185 302		185 302	185 302
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	287 500		287 500	287 500
Constructions	1 095 112	498 722	596 390	647 147
Installations techniques, matériel et outillages industriels	18 519	9 719	8 800	10 332
Autres immobilisations corporelles	52 494	46 194	6 300	17 093
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	4 124 105		4 124 105	4 106 998
Créances rattachées à des participations	182		182	87
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	174 991		174 991	159 972
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 942 033	558 463	5 383 570	5 414 432
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Clients et comptes rattachés	169 010	41 896	127 114	125 766
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	446 236		446 236	469 651
Charges constatées d'avance	12 965		12 965	92 784
Valeurs Mobilières de Placement	421 627		421 627	610 705
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	281 183		281 183	568 446
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 331 022	41 896	1 289 126	1 867 352
Frais d'émissions d'emprunt				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif				
TOTAL ACTIF	7 273 054	600 359	6 672 696	7 281 784

*Modèle Association

- BILAN PASSIF -

Solidarités Nouvelles pour le Logement Paris

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Total Fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	5 990 375	5 903 546
Report à nouveau	-136 656	-51 318
Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficits)	-227 408	1 491
Situation Nette (sous-total)	5 626 311	5 853 719
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	5 626 311	5 853 719
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	57 355	76 219
TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES	57 355	76 219
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	256 666	301 457
TOTAL PROVISIONS	256 666	301 457
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	349 854	374 846
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	84 495	219 229
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	196 133	190 237
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	101 881	219 150
Produits constatés d'avance		46 928
TOTAL DETTES	732 363	1 050 389
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	6 672 696	7 281 784

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

Solidarités Nouvelles pour le Logement Paris

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	14 026	
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations services	1 461 712	1 348 732
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	984 937	1 009 109
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public	151 563	176 332
Dont les dons manuels	151 563	176 332
Dont Mécénats		
Dont Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	300 904	455 350
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	103 231	118 884
Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	30 864	18 693
Autres produits	52 859	314
Total des produits d'exploitation (I)	3 100 096	3 127 415
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	9 210	
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	1 798 478	1 671 198
Aides financières	1 496	12 165
Impôts, taxes et versements assimilés	128 560	134 681
Salaires	802 442	759 359
Cotisations sociales	389 239	364 473
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	63 083	64 721
Dotations aux provisions	52 575	54 722
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Report en fonds dédiés	12 000	60 497
Autres charges	86 449	50 297
Total des charges d'exploitations (II)	3 343 533	3 172 113
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-243 437	-44 698

*Modèle Association

- COMPTE DE RESULTAT -

Solidarités Nouvelles pour le Logement Paris

du 01/01/2025 au 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024
Produits Financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	19 129	24 471
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instrument de trésorerie		
Total des produits financiers (III)	19 129	24 471
Charges Financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières (IV)		
RESULTAT FINANCIER (IV - III)	19 129	24 471
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-224 308	-20 228
Résultat Exceptionnels		
Produits Exceptionnels (V)		29 396
Charges Exceptionnelles (VI)		2 110
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		27 286
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 100	5 567
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	3 119 225	3 181 281
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	3 346 633	3 179 790
EXCEDENT OU DEFICIT	-227 408	1 491
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature	103 485	169 861
Bénévolat	464 327	575 629
TOTAL	567 812	745 491
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite	86 612	66 758
Prestations en nature	16 873	103 103
Personnel bénévole	464 327	575 629
TOTAL	567 812	745 491

*Modèle Association

ANNEXE COMPTABLE

Solidarités Nouvelles pour le Logement Paris

Annexe des Comptes

de l'exercice clos

le 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 6 672 696€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit comptable de -227 408€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Informations et méthodes comptables :

Informations générales

Le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui forment un tout indissociable sont établis à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire.

L'annexe complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

L'annexe comporte toutes les informations d'importance significative destinées à compléter et à commenter celles données par le bilan et par le compte de résultat.

Une inscription dans l'annexe ne peut pas se substituer à une inscription dans le bilan et le compte de résultat.

Information au titre des principes et méthodes comptables :

L'association a arrêté ses comptes et rédigé son annexe conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, tel que modifié par les règlements ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, et appliquant les dispositions particulières du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, tel que modifié par le règlement ANC n°2023-03 du 07 juillet 2023.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Faits significatifs de l'exercice :

Cette année 2025 est marquée par les événements suivants :

- Baisse de la subvention Aide à la médiation locative de la Ville de Paris
- Baisse de l'enveloppe du dispositif régional de sécurisation des associations d'insertion par le logement
- Harmonisation des comptes comptables du PCG commun à toutes les entités SNL
- Une avance de trésorerie de 100k€ a été faite par SNL Union à destination de SNL75 le 15 mai 2025, du fait de délais de paiement allongés pour des subventions. Celle-ci a été remboursée dans son intégralité le 16 octobre 2025.

Changement de réglementation comptable :

Les changements de méthodes comptables, suite à la première application du règlement ANC N° 2022-06 et la nouvelle application du règlement ANC 2023-03 applicables aux associations, sont sans impact sur le résultat.

Cette 1ère application (afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025) a entraîné des modifications de présentation et d'information dans le présent document. En effet, toute la partie du résultat exceptionnelle présentée en N-1 est sur l'exercice 2025 dans le résultat d'exploitation. De plus, les opérations comptabilisées autrefois dans le compte 791 - Transfert de charge d'exploitation, vers les comptes :

- 7587 - Indemnités d'assurance FAS ;
- Et au crédit des comptes 616 - Assurances logements/bureaux.

A noter qu'au niveau de la présentation du bilan au passif, il y a eu un reclassement des comptes 455 en « Autres dettes » (autrefois en « emprunt et dettes financières »).

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre :

L'association a pour objet de contribuer au logement des personnes en situation de précarité.

Elle met en œuvre le projet SNL et la démarche définie par la Charte SNL, qui font partie intégrante des statuts et fondent son action.

Le périmètre de ses missions sociales est :

- La construction, réhabilitation et la maîtrise d'ouvrage de nouveaux logements
- La mise à bail, la gestion et l'entretien des logements
- L'accompagnement social des personnes logées
- La participation à des dispositifs d'insertion de toute nature
- L'animation du réseau de bénévoles
- La mise en place d'actions pour faire évoluer l'opinion et les politiques publiques sur la question du droit au logement.

Les moyens mis en œuvre, pour mener à bien ses missions, l'association bénéficie :

- Du soutien financier de l'Etat, du département, de la région et des collectivités locales,
- De la générosité du public,
- De financements privés.

L'ensemble du patrimoine immobilier est principalement regroupé au sein de SNL-PROLOGUES (société foncière, sans but lucratif, coopérative des associations SNL) agréé par les pouvoirs publics comme opérateur de Maîtrise d'ouvrage d'insertion.

SNL Paris est en revanche propriétaire de son siège social.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances douteuses retenues pour le calcul de la provision sont celles supérieures à 400 euros et/ ou qui constituent plus de 4 mois de retard de paiement du loyer.

Provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions chez SNL Paris se décomposent et sont estimées ainsi :

- Le montant de la provision travaux est estimée logement par logement en fonction des besoins de remises en état et/ou réhabilitation énergétique de l'année.
- La provision relative à l'indemnité de départ en retraite des salariés est calculée à partir de l'âge (50 ans) et de l'ancienneté des salariés (2 ans).

La provision pour risque subventions concerne l'ASLL et l'AML, les deux subventions les plus importantes perçues par l'association pour financer l'accompagnement social et la gestion locative adaptée. Le montant octroyé définitivement n'étant connu qu'en juillet de l'année suivante, nous provisionnons une quote-part de ces subventions.

Valeur Mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Informations sur les postes de l'actif du bilan :

État de l'actif immobilisé, amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé :

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévues.

Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition (prix d'achat + frais accessoires) et amortis sur une période de douze mois à trois ans selon leur durée probable d'utilisation.

Les donation temporaires d'usufruit sont évaluées comme suit : s'agissant de DTU portant sur des biens immobiliers, la DTU est valorisée au coût moyen du loyer théorique que devait supporter SNL sur la durée de la DTU en contrepartie des fonds reportés liés aux legs et donations. Elle est reprise en fonds reportés sur ladite durée.

Règles appliquées au Siège social : lors de l'acquisition du siège social, une quote-part correspondant à 23% du coût d'acquisition a été porté en terrain pour 287 500€.

- La construction est amortie sur 25 ans.
- Les aménagements réalisés sur une durée comprise entre 3 et 10 ans en fonction de la nature des travaux.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- État de l'actif Immobilisé :

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+ Réévaluation	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	189 131	-	-	-	-	189 131
Total Immobilisations Incorporelles (I)	189 131	-	-	-	-	189 131

Immobilisations	Valeur Brut début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
Réévaluation	Acquisitions	Virements	Cessions/rebuts			
Terrain	287 500	-	-	-	-	287 500
Constructions	1 095 112	-	-	-	-	1 095 112
Installations techniques, matériels et outillages industriels	18 519	-	-	-	-	18 519
Installations générales, agencements, aménagement divers	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	4 721	-	-	-	-	4 721
Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 773	-	-	-	-	47 773
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	1 453 624	-	-	-	-	1 453 624

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+	+	-	-	Valeur brute fin exercice
Réévaluation	Acquisition	Virements	Cessions/Rebuts			
Participations	4 106 998	-	17 211	-	104	4 124 105
Créances rattachées à des Participations	87		95			182
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	159 972	-	26 660	-	11 640	174 991
Total Immobilisations Financières (III)	4 266 970	-	43 870	-	11 745	4 299 096
TOTAL (I + II+III)	5 909 725	-	43 870	-	11 745	5 941 851

- Amortissement de l'actif Immobilisé :

Amortissements de l'actif immobilisé	Valeur début exercice	+ Augmentations	- Diminutions	Valeur fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	3 828	-	-	3 828
Terrain	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	368 756	38 987	-	407 744
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	79 208	11 770	-	90 978
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	8 186	1 533	-	9 719
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	-	-	-	-
Autres immo. corp.- Matériel de transport	2 166	944	-	3 111
Autres immo. corp. ,Matériel de bureau et informatique, mobilier	33 234	9 849	-	43 083
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement Immobilisations Corporelles (Total III)	491 551	63 083	-	554 634
TOTAL GENERAL	495 380	63 083	-	558 463

Méthode d'amortissements et de dépréciations :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciel : 5 ans
- Constructions, Structure et ouvrages assimilés : 50 ans
- Agencements des constructions (Menuiseries extérieures, Chauffage en collectif, Electricité, Plomberie sanitaire, Ascenseur) : 25 ans
- Agencements des constructions (Ravalement avec amélioration, Chauffage en individuel) : 15 ans
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 ans
- Matériel de transport : 4 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Immobilisations financières :

Elles sont évaluées au coût d'acquisition plus frais si concerné.

Les titres représentant les parts souscrites auprès de Prologues, correspondent aux appels de fonds propres auprès de SNL D sur les opérations immobilières du département. A la clôture, les parts s'élèvent à 4 106 400 € et représentant 20 532 parts sociales. SNL Paris détient 6% des parts sociales de SNL Prologues.

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SNL PROLOGUES - 75019 PARIS	68 551 200	94 279 654	5,99 %	142 507

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice :

Etat des créances	Montant Brut A 1 an au plus A plus d'un an		
Créances rattachées à des participations	182	-	182
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	174 991	-	174 991
Créances clients et comptes rattachés	169 010	127 114	41 896
Autres	446 236	446 236	-
Charges constatées d'avance	12 965	12 965	-
TOTAUX	803 385	586 316	217 069
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	-		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	-		

Informations sur les postes du passif du bilan :

Informations sur les Fonds propres et tableau de variation de ceux-ci :

Les réserves pour projet de l'entité sont de 5 990 375 euros au 31/12/2025 :

- Réserve d'acquisition : pour les dons ou excédents utilisés à cette date dans un actif immobilisé logement en propre ou en investissement en actions SNL Prologues : 4 275 034 €
- Réserves d'acquisition propres logements, si le département est propriétaire en direct de biens locatifs : 592 343 €
- Réserves diverses se décomposent :
 - 271 609 € réserves diverses issues de la GP
 - 851 389 € réserves diverses

Variation des fonds propres	Début exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		Fin exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	-							-
Fonds propres avec droit de reprise	-							-
Ecart de réévaluation	-							-
Réserves	5 903 546	86 829	17 991					5 990 375
Report à nouveau	-51 318	-85 338						-136 656
Excédent ou déficit de l'exercice	1 491	-1 491	17 991	-227 408	16 886			-227 408
Dotations consommables	-							-
Subventions d'investissement	-							-
Provisions réglementées	-							-
TOTAUX	5 853 719							5 626 311

Information sur les fonds dédiés :

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par les donateurs à des projets définis qui n'a pas pu être encore utilisée par l'association conformément à l'engagement pris à leur égard.

A la fin de l'exercice, les ressources non utilisées sont inscrites dans un compte de charges « engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Les fonds dédiés sont repris en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants au rythme de la réalisation des engagements par le compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

	Fonds à engager au début de l'exercice (A)	Utilisations en cours d'exercice (B)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (C)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (A-B+C)
Fondation SNL	1 873	475		1 398
Association Qualitel	8 484	2 588		5 896
Fondation FAP	5 366	5 366		-
SNL Union - GECINA	18 000			18 000
Fondation abritée SNL	21 162			21 162
Fonds de dotation Qualitel	7 700	7 700		-
Fondation RATP	-	1 100	12 000	10 900
Sous-total	62 585	17 229	12 000	57 355
Dons fonctionnement				
Dons missions sociales	13 635	13 635		-
Sous-total	13 635	13 635		-
TOTAUX	76 219	30 864	12 000	57 355

Informations sur les provisions pour risques et charges :

Nature Provisions Pour Risques et Charges	Solde ouverture	Augmentation (+)	Diminution (-)	Solde clôture
Provision Pour Risque	-	-	-	-
Provisions sur legs ou donations				
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 139	791	-	2 930
Provisions pour travaux	283 680	21 200	62 569	242 311
Autres provisions pour charges	15 637	3 000	7 212	11 425
TOTAUX	301 456	24 991	69 781	256 666

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ETAT DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres Emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à plus de 1 an maximum à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	349 854	27 482	289 294	33 078
Fournisseurs et comptes rattachés	84 495	84 495	-	-
Dettes fiscales et sociales	196 133	196 133	-	-
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-	-	-
Autres Dettes	101 881	101 881	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	732 363	410 025	289 294	33 078
<i>Emprunts souscrits sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts Remboursés sur l'exercice</i>	-			
<i>Emprunts et Dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture</i>	-			

Informations sur les postes du compte de résultat :

Information sur les montants des concours publics reçues par l'entité par nature de concours et par catégories d'autorités administratives :

Concours publics et subventions obtenus au cours de l'exercice (en €)	Exercice N	Exercice N-1
Aides à l'emploi	-	-
Aides au développement des compétences	-	-
Financement par la taxe d'apprentissage des formations initiales technologiques et professionnelles	-	-
Financement des formations par apprentissage	-	-
Forfaits d'externat	-	-
<i>dont forfait Etat</i>	-	-
<i>dont forfait Région</i>	-	-
<i>dont forfait Département</i>	-	-
<i>dont forfait Communes et groupements de communes</i>	-	-
Concours publics affectés à la formation professionnelle continue	-	-
Concours publics de l'Etat relatifs à l'enseignement agricole	-	-
Autres concours publics	-	-
Sous-total concours publics	-	-
Subventions État	180 848	191 585
Subventions Région	-	-
Subventions Département	804 089	817 524
Subventions Communes et groupements de communes	-	-
Autres subventions d'exploitation	-	-
<i>dont programmes de l'Union Européenne (Erasmus +...)</i>	-	-
<i>dont autres subventions (à détailler)</i>	-	-
Report de subventions	-	-
Sous-total subventions d'exploitation	984 937	1 009 109
TOTAUX	984 937	1 009 109

Informations relatives aux contributions volontaires en nature :

SNL Paris perçoit 3 types de contributions volontaires en nature :

- Abandons de loyers
- Mise à disposition de personnel (mécénat de compétence)
- Le bénévolat.

Mécénat de compétences :

Il n'y a pas eu de mécénat de compétence valorisé sur l'exercice.

Abandon de loyer :

Les abandons de loyers sont valorisés 103 485 euros.

Bénévolat :

Concernant le bénévolat, le règlement comptable 2018-06 prescrit de valoriser et comptabiliser le bénévolat.

Il a été valorisé au 31/12/2025 en respectant la méthode préconisée par le mouvement SNL dans le cadre des travaux de la commission Finances.

Les actions réalisées par les bénévoles pour chaque mission sociale de l'association ont été recensées. Elles ont été valorisées au taux horaire du salaire médian français (Indice INSEE).

Elles représentent 17 147 heures valorisées à 27,08 euros/h, soit un montant total de 464 327 euros pour les missions suivantes :

- Accompagner et créer du lien : 10 207 h pour 276 406 €,
- Créer et gérer les logements : 4 626 h pour 125 272 €
- Témoigner et interpeller : 336 h pour 9 099 €.
- Vie des instances : 1 978 h pour 53 551 €.

Autres informations :

Informations relatives aux honoraires des commissaires aux comptes :

Honoraires Commissaires aux comptes	CAC
Mission de contrôle légal des comptes	3 930
Autres prestations	
TOTAUX	3 930

Le parc immobilier en service au 31 décembre 2025 :

Le parc immobilier pour SNL Paris se décompose ainsi :

- Logements Prologues (dont BAR, BE, ULS) : 198
- Logements Union : -
- Logement en propriété de l'entité : 157
- Autres logements mobilisés (mise à disposition, donation temporaire usufruits, ...) : 63 (31 louez solidaire + 10 mis à disposition + 22 pensions de familles)

Entité combinée :

SNL 75 fait partie des entités entrant dans le cadre de la combinaison des comptes SNL Union.

Informations sur les dirigeants :

Cette information n'est pas communiquée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Effectif moyen employé pendant l'exercice par catégorie :

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	5
Employés	15
TOTAL	20

Informations spécifiques pour les entités faisant appel public à la générosité :

Modalités d'établissement du CER

Les règles de gestion

Conventionnellement est classé en mécénat, les ressources ayant donné lieu à convention de mécénat.

Un don d'une entreprise qui n'aurait pas donné lieu à convention de mécénat sera classé en don.

Définition des missions sociales

Conformément à la Charte de Solidarités Nouvelles pour le Logement, les missions sociales des associations SNL sont :

- La construction, réhabilitation et la maîtrise d'ouvrage de nouveaux logements
- La mise à bail, la gestion et l'entretien des logements
- L'accompagnement social des personnes logées
- La participation à des dispositifs d'insertion de toute nature
- La mise en place d'actions pour faire évoluer l'opinion et les politiques publiques sur la question du droit au logement

Depuis 2017 SNL a homogénéisé sa présentation analytique des missions sociales

Maîtrise d'ouvrage d'insertion

Ce sont les missions qui conduisent à la production de logement, elles incluent la prospection, le montage d'opération, le suivi des financements et le suivi des opérations essentiellement de réhabilitation. Ce segment est le segment MOI.

Lorsque sur une opération l'entité est amenée à faire un investissement qui est en charge de l'exercice pour boucler l'opération, par exemple une subvention à SNL Prologues sur un bail à réhabilitation, cet investissement sera identifié sur le segment Investissement.

Gestion locative adaptée

Une fois le logement livré la gestion locative vise à assurer l'entretien du logement et la gestion locative des biens y compris la relation de proximité avec les locataires.

Ce segment est divisé en deux sous segment, l'entretien et la gestion locative, les opérations patrimoniales de bien en propre de l'entité sont eux regroupés dans le segment patrimoine.

Pension de famille

Les pensions de famille sont des résidences sociales de petite taille qui accueillent et accompagnent, sans limitation de durée, des personnes en situation de grande exclusion et d'isolement.

Accompagnement social dans le logement

L'accompagnement social est personnalisé et vise à stabiliser les personnes pour les préparer à un futur relogement dans le parc de droit commun.

La communication et le plaidoyer

Elle vise à faire connaître le projet SNL et ses actions qui contribuent à la lutte contre le mal logement, mais également seul ou avec d'autres à formuler et défendre des propositions visant à améliorer les conditions de logement ou d'accès au logement des plus démunis.

L'animation du réseau de bénévoles

Nos missions sociales sont pour partie réalisées par des bénévoles, l'animation de ce réseau va du recrutement de nouveaux bénévoles à la fidélisation via notamment la formation ou au développement d'argumentaires sur notre projet ou la lutte contre le mal logements destinés aux citoyens ou aux pouvoirs publics. L'animation du réseau fait intrinsèquement partie de nos missions sociales.

Recherche de fonds et frais de fonctionnement

Deux items analytiques ont été créés pour la recherche de fonds et le fonctionnement

Recherche de fonds

L'appel à la générosité du public et salariés également est en général essentiellement réalisé par des bénévoles.

Le mécénat et la recherche de fonds publics est en partie assumée par des salariés.

La recherche de fonds a été éclatée directement par les SNL, la répartition entre frais d'appel à générosité du public et frais de recherche d'autres ressources se fait via une clef de répartition annuelle.

Frais de fonctionnement

Ces frais se composent essentiellement de frais de personnel liés au management à la comptabilité, à l'accueil et aux frais informatiques.

La communication de la foncière qui vise essentiellement à diffuser de l'information financière et du contenu à destination des investisseurs, n'a pas été intégrée à la partie plaidoyer et reclassée dans les frais de fonctionnement.

Règles d'affectation ou de répartition des coûts

Chaque entité SNL a réparti ses coûts suivant la même grille d'analyse de segmentation analytique. Les frais direct et les salaires ont été directement affectés aux missions.

Une partie des frais de fonctionnement, essentiellement celle liée au coût de la chaise (locaux, téléphone) a été répartie en fonction de la masse salariale affectée aux différentes missions.

Définitions des ressources

Produits issus de la générosité du public

Il s'agit essentiellement des dons collectés par les groupes locaux de solidarité et via les campagnes d'appel à des dons réalisées par le siège, mais aussi des dons collectés en ligne

Les dons sont répartis en deux catégories, les dons affectés lorsqu'ils sont explicitement affectés à une mission (missions sociales dont l'investissement immobilier ou d'entretien, fonctionnement) ou dons non affectés.

Les dons liés au livret Agir et aux carte Agir du Crédit Coopératif, ainsi que les vente de don en nature (essentiellement dons d'action) sont assimilé aux dons.

Le mécénat comme vu en introduction est lié à la signature d'une convention de mécénat.

Les legs sont portés par les entités en ayant la capacité, en particulier le fond de dotation.

Subventions et autres concours publics

Elles représentent principalement le soutien des collectivités et de l'Etat à nos activités.

Autres produits

Ce sont essentiellement les produits des loyers et redevances versés par les locataires, les produits liés à l'ingénierie dans le montage et la réhabilitation des logements.

Modalités d'affectation de l'emploi des ressources collectées auprès du public.

La présentation analytique interne permet d'avoir par mission détaillée un ensemble de dépenses et des ressources.

L'équivalent des dons affectés quand ils concernent les missions sociales ou le fonctionnement ont été affectés sur l'exercice en emploi des ressources collectées auprès du public sur ces segments.

Il en est de même pour la reprise des fonds dédiés de l'exercice lorsque ceux-ci sont issus de la générosité du public.

Concernant l'investissement issu des ressources collectées, celui-ci est de deux natures.

Sur les baux l'investissement il se fait sous forme de subvention, cette subvention est affectée en emploi sur les missions sociales (segment analytique investissement). La part de financement de ces investissements sous forme de ressources issues de la générosité du public est identifiée par chaque SNL.

Sur les acquisitions l'investissement provenant des ressources issues du public se fait sous forme d'actions dans la foncière SNL Prologues, l'emploi correspondant est constaté en part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public. L'investissement finance principalement du foncier non amortissable il ne donne donc pas lieu sauf exception à reprise.

Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

Ce solde correspond aux réserves projet des SNL.

Conséquence sur l'annexe de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République :

Avantages et ressources provenant de l'étranger :

L'article 4 du décret n° 2021-1812 du 24 décembre 2021 pris en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République précise les mentions à faire figurer dans l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger.

Sur l'exercice 2025, il n'y a eu aucun dons reçus de l'étranger.

Compte de résultat par origine et destination :

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
PRODUITS PAR DESTINATION				
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	157 623	157 623	176 332	176 332
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	151 563	151 563	176 332	176 332
-Dons manuels	151 563	151 563	176 332	176 332
-Legs, Donations et assurances-vie				
-Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	6 060	6 060		
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 842 571		1 885 236	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	294 844		455 350	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 547 727		1 429 886	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	984 936		1 009 109	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	103 231		91 911	
5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	30 864	13 635	18 693	11 149
TOTAL	3 119 225	171 258	3 181 281	187 482
CHARGES PAR DESTINATION				
1- MISSIONS SOCIALES	3 089 107		2 876 514	
1.1 Réalisées en France	3 089 107	154 371	2 876 514	132 289
-Actions réalisées par l'organisme	3 087 611	152 875	2 864 349	120 124
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1 496	1 496	12 165	12 165
1.2 Réalisées à l'étranger				
-Actions réalisées par l'organisme				
-Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 829		3 010	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 863		2 408	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	966		602	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	185 021		179 479	23 567
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	52 575		54 722	
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES	3 100		5 567	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	12 000		60 497	13 635
TOTAL	3 346 633	154 371	3 179 790	169 491
EXCEDENT OU DEFICIT	-227 408	16 886	1 491	17 991

Contributions volontaires en nature :

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont Générosité du Public	TOTAL	Dont Générosité du Public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	567 812		745 491	
-Bénévolat	464 327	464 327	575 629	575 629
-Prestations en Nature	103 485	103 485	169 861	169 861
-Dons en Nature				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3- CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en Nature				
Dons en nature				
TOTAL	567 812	567 812	745 491	745 491
<i>CHARGES PAR DESTINATION</i>				
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	562 125		736 547	
- Réalisées en France	562 125	562 125	736 547	736 547
- Réalisées à l'étranger				
2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	5 687	5 687	8 944	8944
TOTAL	567 812	567 812	745 491	745 491

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

EMPLOIS PAR DESTINATION		N	N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE		N	N-1
Emplois de L'exercice				Ressources de L'exercice			
1 – Missions Sociales		154 371	132 289	1 – Ressources Liées à la générosité du Public		157 623	176 332
France	- Actions Réalisées par l'organisme	154 371	132 289	1.1 -Cotisations Sans Contreparties			
	- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-	1.2 -Dons, Legs et Mécénats		151 563	176 332
Etranger	- Actions Réalisées par l'organisme	-	-	- Dons Manuels		151 563	176 332
	- Versements à un organisme central ou organismes agissant en France	-	-	- Legs, Dontations et assurances-vie			
2- Frais de Recherche de Fonds		-	-	- Mécénats			
3- Frais de Fonctionnement		-	23 567	1.3 -Autres Ressources liées à la générosité du public		6 060	
TOTAL DES EMPLOIS		154 371	155 856	TOTAL DES RESSOURCES		157 623	176 332
4- Dotations aux Provisions et Dépréciations		-	-	2- Reprises sur Provisions et dépréciations		-	-
5- Reports en fonds Dédiés de l'exercice		-	13 635	3- Utilisation des fonds dédiés antérieurs		13 635	11 149
Excédent de la générosité du public de l'exercice		16 887	17 991	Déficit de la générosité du Public de l'exercice		-	-
TOTAL		171 258	187 482	TOTAL		171 258	187 482
				Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		271 609	271 609
				(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		16 887	17 991
				(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		- 16 887	- 17 991
				Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		271 609	271 609

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		N	N_1	RESSOURCES DE L'EXERCICE		N	N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE				1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		272 965	272 965	Bénévolat		169 861	169 861
Réalisées en France		272 965	272 965	Prestations en nature		103 103	103 103
Réalisées à l'étranger		-	-	Dons en nature		-	-
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE							
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU							
TOTAL		272 965	272 965	TOTAL		272 965	272 965

FONDS DEDIES LIES A LA FONS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE		N	N-1
		13 635	11 149
(-) Utilisation		13 635	11 149
(+) Report		-	13 635
FONDS DEDIES LIES A GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE		-	13 635